PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 Décembre 2012

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Robert DEPLATIERE, Maire, a pris les décisions suivantes :
Présents : Mrs DEPLATIERE, GRANDJEAN, MASSARD, GUICHON, LAPALUD, VIALLON, Mmes BOUVET, BURDET, CORNET, GUYENNET, CAMPANT,
Excusés : Stéphanie COTTE, Pierre MILLET
Absents : Stéphane GENIN, Pascal MANGUELIN
Secrétaire de séance : Jean-Claude MASSARD

En préambule, Jocelyne GUYOT, directrice de la MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) est venue se présenter devant le conseil municipal.

A l'occasion du dernier conseil de l'année Monsieur le Maire offre la buche de Noël.

1)Approbation du dernier conseil municipal

A la demande de Pierre MILLET, il sera rajouté sur le compte rendu du conseil municipal du 26 novembre dernier la phrase suivante :

«Si la décision d'installer le futur city stade sur le parking SNCF est prise avant les 8 ans durée de la convention de portage avec l'EPF, il sera nécessaire de racheter à ce dernier le montant du financement du parking. »

2) PLU

Le Maire fait le bilan de l'ouverture des plis concernant la révision du PLU

7 Candidats ont déposé des dossiers

-Agnès DALLY-MARTIN	25.370,87 Euros TTC
-SCM Atelier du Triangle	27.029,60 Euros TTC
-G2C	41.453,36 Euros TTC
-URBI et ORBI	46.225,40 Euros TTC
-Vincent BIAYS	43.355,00 Euros TTC
-GEONOMIE	44.252,00 Euros TTC
-Cabinet 2BR	43.869,28 Euros TTC

Le Cabinet Agnès DALLY-MARTIN a été retenu.
Il faudra rajouter environ 15 000,00 euros de coût pour l'étude environnementale.
Financement du PLU à prévoir au budget 2013 : environ : 40.000,00 Euros

3) Projet GARDERIE PERISCOLAIRE

Le projet garderie périscolaire avance, l'architecte va proposer deux esquisses pour chiffrage et soumission à la prochaine réunion avec la CAF et le conseil général qui aura lieu le mercredi 9 janvier 2013 en mairie.
Robert DEPLATIERE rappelle que ce dossier fera l'objet d'une consultation de la commission des finances en vue de la faisabilité d'intégration dans le budget. Une visite sur site a eu lieu le vendredi 14 décembre avec l'architecte.
Monsieur Grandjean indique qu'il se retire du projet de la garderie périscolaire pour les raisons qu'il a annoncé dans son mail aux membres de la Commission du Bâtiment et du Conseil Municipal comme il l'a annoncé dans son mail.

4)Questions diverses

Monsieur le Maire :
-informe qu'il a demandé à la SACER des devis concernant la rénovation des chemins CRINIER et la LOUVIERE

-remercie la commission bulletin municipal pour son travail.
Dominique BURDET a demandé à Jérôme CORNET, président de l'Association du tennis, de supprimer les revendications écrites dans l'article du bulletin municipal. Jérôme Cornet fait remarquer qu'il existe un contrat de maintenance pour l'entretien du terrain de tennis avec la Mairie. Valérie MULTON fait remarquer que le conseil municipal n'était sûrement pas au courant étant donné qu'il s'agit du fonctionnement. A voir pour 2013.
Rachel CAMPANT et Monique CORNET représenteront la mairie lors de la fête de Noël du tennis.

-remercie la commission fleurissement pour son travail de décoration du village.
A la demande de Monique CORNET le Maire précise que l'Eclairage du lotissement le pré de Beaumont est actuellement payé par le lotisseur, le lotissement n'étant pas encore réceptionné.

-informe que le Syndicat de la Chalaronne à mis à disposition en mairie une étude pour l'éradication des plantes invasives

-informe que le dossier Chasse et Pêche aborde la phase terminale. Le permis de construire de la SEMCODA devrait parvenir en mairie avant le 31 décembre 2012.
La négociation avec Mme Janin n'a pas abouti, par contre celle avec André COINTET est en bonne voie. Fanny GUYENNET fait part de son inquiétude quant aux places de parking et au problème de stationnement pour l'école.

-rappelle que la distribution des colis de noël du C.C.A.S.est planifiée le samedi 22 décembre prochain.

-informe que le dossier de la vente du parking SNCF est prorogé ; en effet, l'EPF exige des études de sols plus poussées. Ces dernières seront à la charge de RFF.

-encaissement d'un chèque de 177 Euros concernant le recyclage des cartons. Cette somme sera affectée au fleurissement.

-Discussion autour de la réforme de l'école. Saïd BERRAKAM tient la mairie au courant de l'évolution des textes. Le projet de loi devrait être promulgué en janvier.

SPANC
Le Syndicat de la Chalaronne a une enveloppe financière qui pourrait servir à ceux qui veulent se mettre aux normes dans certaines conditions mais avec l'obligation pour la Communauté de Communes Centre Dombes à prendre la compétence –rénovation Assainissement Non Collectif.
La difficulté est que toutes les communes de la Communauté de Communes Chalaronne Centre n'adhèrent pas au syndicat de la Chalaronne. Le programme du syndicat se terminant dans 2 ans il est nécessaire de pendre la compétence rapidement.

-rappelle la date des vœux de la municipalité le Dimanche 6 janvier à 10 heures.

La séance est close à 10 H 30